

Strasbourg, le 9 mai 2017

Communiqué de presse

Insee Analyses Grand Est N°43 - Mai 2017

Regain de l'investissement industriel antipollution en 2014 dans le Grand Est

Dans le Grand Est, en 2014, les établissements industriels employant au moins 20 salariés ont dépensé 226 millions d'euros pour protéger l'environnement, en hausse de 21 % par rapport à l'année précédente. Les dépenses portent pour 90 % sur les investissements antipollution, soit 203 millions d'euros, le restant étant consacré aux études antipollution. En 2014, les efforts antipollution des entreprises varient de 480 euros par salarié en Bourgogne-Franche-Comté à 1 280 dans l'ensemble constitué de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Corse. Le Grand Est se situe en troisième position des régions, avec 930 euros de dépenses par salarié, soit 28 % de plus qu'en moyenne nationale.

Les industries du Grand Est consacrent 35 % de leurs investissements antipollution à la préservation de l'atmosphère : 48 millions d'euros sont dédiés à la protection de l'air et 24 millions à la limitation des gaz à effet de serre. Les autres dépenses importantes concernent les eaux usées (41 millions d'euros), les sols, eaux de surface et souterraines (36 millions d'euros) et les déchets non radioactifs (26 millions d'euros).

Dans la région, les investissements spécifiques des établissements industriels (achats de matériels exclusivement consacrés à la protection de l'environnement) visent en priorité le traitement et l'élimination de la pollution (52 % des dépenses), la part destinée à la prévention des pollutions étant de 38 %.

Publiable le 10 mai 2017 à 5h00

Contacts presse		
Strasbourg Véronique Heili ☎ 03 88 52 40 77 veronique.heili@insee.fr	Reims Catherine Durand ☎ 03 26 48 66 60 dr51-communication-externe@insee.fr	Nancy Brigitte Militzer ☎ 03 83 91 85 19 brigitte.militzer@insee.fr

Nos publications sont consultables sur le site :

<http://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&categorie=2&collection=7+88+61+34>